



Est ce que j'ai le droit au congé parental?

Par **syfa**, le **28/07/2010** à **18:33**

Bonjour, bravo pour votre site,voilà ma situation et ma question en meme temps:rnj'ai accouché au mois de janvier 2010 , et jusqu'au mois de juin 2010 je touchais les indemnités journalières caisse d'assurance maladie.rnEn voulant beneficier d'un congé parental pour pouvoir m'occuper de ma fille , la caf me l'a refusé , alors qu'auparavant elle m'avait envoyé un formulaire pour en bénéficier!!! (ils m'avaient demandé de présenter le dossier dès que j'ai plus droits aux indemnités de sécu) , en plus la dame du guichet était tres désagréable.rnje voulais savoir , **est ce que j'ai le droit ou pas?** (pour pouvoir faire un recours) sachant que j'ai travaillé de fin aout 2008 jusqu'au mois de juillet 2009 (licenciement).rnet si je n'ai pas vraiment le droit au congé parental , **est ce que je peux valoir ma période de travail pour toucher les assedics??**merci de bien vouloir me répondre svp car je suis vraiment perdu..rnBONNE CONTINUATION